



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Lundi 25 octobre 2021 à 20 heures 00**  
**Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand**

### **ORDRE DU JOUR :**

PV du 13/09/2021 soumis à l'approbation

### **Délibérations :**

- 1- Création d'un emploi permanent d'ingénieur contractuel à temps complet pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour les besoins de continuité de service
- 2- Acquisition de la parcelle cadastrée section C numéro 37 (13a 82ca)
- 3- Remboursement des frais de garde des élus locaux
- 4- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 5- Modifications des statuts de Val d'Europe Agglomération
- 6- Convention pour prévenir et mieux gérer les situations d'urgence entre la Mairie de Montry et ENEDIS

Fait à Montry, le 19 octobre 2021

Le Maire,

Françoise SCHMIT

